

**INTITULE DU POSTE**

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA MARSEILLE\_2021-775378\_MCF \_STA-CIMA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre de conférences / Sciences et techniques pour l'architecture – Construction, Ingénierie et Maîtrise des ambiances / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région	PACA
Département	Bouches du Rhone
Adresse	184, avenue de Luminy 13009 MARSEILLE

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

1 500 caractères au maximum, espaces compris

1497 caractères

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année. Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse. L'école est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité et l'une des 6 ENSA à délivrer ses diplômes en formation continue. De plus, elle propose une formation architecte-ingénieur en partenariat avec Polytech'Marseille d'Aix-Marseille Université.

**L'identité pédagogique se décline dans son programme pédagogique**

- **Licence (DEEA)** : Chaque semestre est composé de 3 Unités d'Enseignements Projet/Outils & Explorations/Fondamentaux. L'UE Projet est composée d'un cours de théorie, d'un studio et d'un TD pluridisciplinaire associé. Chaque semestre aborde une thématique spécifique. Cf.

- **Master (DEA)** : il est composé de 4 domaines d'études (**DE**). Les studios **de projet**, avec leurs TD exploratoires associés, comme les séminaires comportent des étudiants tous niveaux confondus (M1 & M2).

**Elle délivre l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre** qui permet au d'approfondir ou actualiser ses connaissances et le **doctorat en Architecture** (Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » d'Aix-Marseille Université).

Elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires qui ouvrira ses portes en 2023, il rassemblera trois écoles et deviendra un institut tripartite sans équivalent en France. *Pour plus d'information :*

<http://www.marseille.archi.fr/>

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

3 000 caractères au maximum, espaces compris

## 2998 caractères

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

**PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design, des arts et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits. Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : Pédagogie réflexive du et pour le projet ; Les territoires et objets multiscales en projet ; Projeter face aux risques ; Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet ; Modèles numériques et méthodes pour le projet.

**INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

**MAP-GAMSAU** : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette. Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## 2997 caractères

L'enseignant(e) chercheur(e) recruté(e) devra mettre en œuvre, avec l'équipe en place, un renforcement de l'enseignement de l'ingénierie des structures et des techniques constructives des techniques constructives anciennes et contemporaines dans la perspective du projet architectural. Il (elle) devra être capable de coordonner un enseignement s'adressant à toute la promotion.

Il (elle) devra proposer des enseignements, des axes de réflexion et des approches pédagogiques innovantes et permettant une pleine prise en compte des enjeux écologiques actuels : sobriété et performance mécanique des constructions, impact carbone des techniques constructives, cycle de vie des matériaux, interface avec l'enveloppe et les ambiances intérieures, et risques liés au changement climatique.

La volonté de l'école est de maintenir un enseignement de l'ingénierie de la construction de haut niveau, en particulier dans le domaine du calcul des structures, tout en tissant des liens forts avec l'enseignement du projet architectural, dans le cadre des temps d'enseignement dédiés aux croisements interdisciplinaires.

### Charges pédagogiques

L'enseignant(e) recruté(e) interviendra en cycles Licence et Master, ainsi qu'en Formation Professionnelle Continue et, sous réserve d'en remplir les conditions, éventuellement en HMONP.

En licence, l'approche concernant l'enseignement de la construction et de la structure vise à donner aux étudiants architectes un niveau de compétence de base en dimensionnement des structures (selon des méthodes variées : graphiques, analytiques, basées sur l'utilisation d'abaques et de divers outils de calcul numériques) et une bonne connaissance de base des matériaux et des technologies constructives, actuelles et anciennes.

L'enseignant(e) devra participer à la coordination des enseignements de construction. Il/elle sera appelé (e) à intervenir dans les enseignements existants suivants :

En S1 :

- les TD de Statique et les cours magistraux de Matérialité.
- les TD associés au projet, intitulés Matières sensibles.

En S2 :

- les TD de Mécanique des structures.

En S3 :

- les cours magistraux et TD de Technologie des enveloppes.
- les TD associés au projet, intitulés Construire.

En S4 :

- les cours magistraux et TD d'Analyse constructive et architecturale.
- les cours magistraux et TD de Technologie des structures.

En S6 :

- les cours magistraux de Structures et procédés constructifs spécifiques.
- les TD associés au projet, intitulés Construction et environnement.

En master, il s'agira d'intégrer la structure du cycle Master, en coopération avec les enseignants TPCAU, en développant des enseignements interdisciplinaires à travers les cours théoriques, les studios de projet, les séminaires et les TD exploratoires.

#### **Autres tâches:**

Le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation à s'impliquer dans:

- les instances de l'école,
- la représentation de l'ENSAM, au niveau local, national et international,
- l'encadrement des rapports d'études et le suivi des étudiants en parcours recherche.

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Le profil recherché aura une compétence théorique, une expérience académique et une expérience professionnelle confirmées dans les domaines de l'ingénierie des structures et des techniques de la construction. Ces compétences devront être associées à une bonne compréhension des enjeux du projet architectural d'une part, et des enjeux écologiques d'autre part.

#### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

En cycle Master, le/la candidat(e) sera amené(e) à intervenir dans les domaines d'études de l'école.

Il/elle devra être rattaché(e) à un laboratoire de recherche de l'ENSA-M (INAMA, MAP-Gamsau, Project[s]) ou d'une autre école. Il sera question de participer à la mise en œuvre d'activités scientifiques et d'initiation à la recherche en s'inscrivant dans les axes de recherche existants ou en développant d'autres axes.

Dans la perspective l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), l'implication du candidat(e) dans la recherche devra aussi se concrétiser par le développement de réseaux de coopérations scientifiques et partenariats de recherche notamment avec Polytech'Marseille.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Le (la) candidat(e) sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'architecte. Un double diplôme architecte-ingénieur, ou une double formation académique en architecture et en ingénierie, serait appréciée.

Une expérience professionnelle dans le domaine de la construction et de la maîtrise d'œuvre, en lien avec la conception architecturale, par exemple en bureau d'études d'ingénierie des structures ou en agence d'architecture est souhaitable.

Il serait souhaité que le (la) candidat(e) soit titulaire d'un doctorat, avec un engagement dans la recherche.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*ne pas modifier*)

#### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

### FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (**à compléter par l'ENSA**).

### CANDIDATURE (*A compléter par l'ENSA*)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

[helene.corset-maillard@marseille.archi.fr](mailto:helene.corset-maillard@marseille.archi.fr)

Autre personne à contacter

[veronique.roblin@marseille.archi.fr](mailto:veronique.roblin@marseille.archi.fr)

Adresses électroniques uniquement